



1. Personnes présentes

Voir liste de présence séparée

2. Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion précédente
2. Actualité européenne
3. EMIN, le bilan intermédiaire des actions de BAPN
4. Proposition concernant la mission, la vision et le fonctionnement de la Plateforme ROM
5. Divers

⇒ Documents : <https://www.mi-is.be/fr/themes/pauvrete/pauvrete-et-exclusion-sociale/plate-forme-belge-de-contre-la-pauvrete-et-5>

3. Compte rendu de la réunion

3.1 Compte rendu de la réunion précédente

Pas de remarque. Le PV est approuvé.

3.2 Actualité européenne

Ce thème est présenté par Josée Goris du SPP Intégration sociale
La présentation est disponible sur le site internet du SPP Intégration sociale

Questions-réponses et remarques formulées après la présentation

- Bruno : C'est une bonne chose que de s'interroger sur l'évolution de la « Stratégie 2010-2020 ». Il est intéressant de regarder en arrière pour voir ce qui a été fait. Il serait aussi pertinent de se pencher sur l'évaluation de la Stratégie de Lisbonne pour en préparer la prochaine. Est-ce que l'évaluation de la stratégie de Lisbonne est disponible ?
- Josée : elle existe. Les informations sont disponibles au lien suivant : [« Stratégie de Lisbonne »](#)
- L'analyse de la situation sociale en Belgique est basée sur le semestre européen. La publication est en cours. Cette proposition pourra faire l'objet d'une présentation lors de la prochaine réunion. On peut déjà faire le constat que l'objectif ne sera pas atteint par la Belgique. Entre 2008 et 2017, il y a eu une augmentation de 201.000 personnes en situation de pauvreté.
- Alexandre approuve ce thème pour la prochaine réunion.
- En complément de ce que Josée a dit, l'architecture des fonds sociaux européens représente 25 % des fonds européens.

- Il y a eu aussi la fusion des fonds ESIS et des fonds FEAD. La mobilisation dépend du pays concerné ; La Belgique ne se situe pas parmi les meilleurs élèves pour l'utilisation de ces fonds.
- Dans les prochaines semaines, l'Europe va finaliser la fusion. Il y aura une augmentation de la contribution des états membre suite à l'effet du Brexit.

3.3 EMIN, le bilan intermédiaire des actions de BAPN

Ce thème est présenté par Caroline Van der Hoeven et An Van Lancker.

La présentation est disponible sur le site internet du SPP Intégration sociale :

Remarques et questions-réponses formulées après la présentation

- Alexandre : Il s'agit d'un travail très important qui a été réalisé.
- An : Il y a une hiérarchie entre le revenu minimum et le salaire minimum. Il y a un débat à ce sujet actuellement et notamment en ce qui concerne les allocations de chômage. L'université d'Anvers a réalisé une étude.
- Jean Peeters : Vous avez eu l'occasion de rencontrer les politiques. 1) Peut-on prendre connaissance des débats et promesses faites. 2) Comment faites-vous pour contraindre les politiques à suivre les décisions prises au niveau européen.
Réponse : Ann : Une communication sera faite sur les différents points vus avec les politiques. D'autres activités seront envisagées l'an prochain.
- Bruno : Le compte rendu des trois rencontres ayant déjà eu lieu seront consignées dans le rapport. Jusqu'à présent, il n'y a pas de désaccord. En politique, il ne faut jamais dire « non » mais il y a des « mais ».
Pour lutter contre la pauvreté, il y a des leviers mais ce n'est que grâce au soutien d'ONG et des syndicats que l'on peut avancer. Toute décision doit passer par les institutions européennes. L'Europe doit prendre ses responsabilités. Un comité de soutien s'est formé pour soutenir l'élaboration d'une loi cadre relative au revenu minimum. Ce n'est pas une des compétences primordiales de la Commission européenne. Il existe deux bases légales : la protection sociale et la protection du travail. Les décisions doivent être prises à l'unanimité. Cependant, dans ce projet, il y a le soutien de l'Allemagne. Il serait utile de renforcer tous ceux qui veulent améliorer le système. Chose qui pourrait être faite dans des délais raisonnables.
Très peu de ministres soutiennent l'idée d'un revenu minimum.
La Commission européenne a fait un pas en instaurant les « piliers sociaux ».
Le travail des réseaux nationaux est aussi important que celui effectué au niveau européen.
- Liliane Cocozza (UFAS) : Remercie pour l'implication dans les 2 rapports. Il s'agit d'un combat à long terme. C'est aussi difficile sur le plan national qu'europpéen. Nous avons la chance d'avoir des lieux comme la « Plateforme » pour répercuter l'information. La difficulté d'accès aux droits sociaux est très présente en Belgique. Notamment ce problème du « Non take up ». Et cela ne s'améliore pas (chômage, gens en grande difficulté, déçus des programmes de réinsertion, manque de valorisation, d'accompagnement, les personnes confrontées à la dégressivité des allocations de chômage,...).
- Alexandre : Il y a des choses à faire au niveau du Gouvernement Pour la prochaine réunion, on pourrait présenter le rapport rédigé sur cette thématique.

3.4 Propositions concernant la mission, la vision et le fonctionnement de la Plateforme ROM

Introduction par Isabelle Martijn du SPP Intégration sociale est la coordinatrice du projet « Plateforme ROM ».

La Belgique, soutenue par le Commission européenne, a souhaité ériger une Plateforme nationale en vue de créer un groupe administratif pour renforcer les relations et lutter contre les discriminations envers la population Rom.

Plusieurs thématiques ont été abordées : en 2016-2017 : l'éducation, l'emploi, la santé et le logement. En 2017-2018, les thèmes « Genre, la participation active des jeunes Roms et l'accès aux soins de santé primaires » ont été privilégiés.

Toutes les informations sont disponibles sur le site du SPP Intégration sociale au lien suivant : [ROM](#)

La présentation est disponible sur le site internet du SPP Intégration sociale :

Sont présents :

- Vincent Gérard – cohésion sociale de Wallonie – cellule coordination et accompagnement de projets. La Région wallonne est compétente en matière de logement, santé et emploi. Le projet a nécessité la recherche des bonnes personnes pour intervenir dans le projet et pour participer aux différentes réunions. Un seul regret : l'absence officielle de représentant de la communauté Rom.

Les défis : - trouvé les interlocuteurs qui puissent représenter la communauté Rom

- il est impossible de dire combien de personnes compte la communauté Rom en Belgique
- il serait nécessaire d'élaborer des politiques ciblées sur les populations Rom

- La COCOM est compétente pour la santé et le social. Il y a eu de nombreuses réflexions autour du thème des soins. On a pu constater qu'il y a une grande inégalité sociale de santé ; beaucoup de personnes n'ont pas accès aux soins de santé. Actuellement, une réflexion est en cours. Elle devrait aboutir à une réforme de la première ligne de soin. Il faut donc lutter efficacement contre les inégalités sociales et donner un accès à tous. Pour ce faire, il est aussi nécessaire d'avoir une plus forte connaissance du terrain. Une table ronde a été organisée en juin intitulée « Accès aux soins de santé primaire pour les populations Rom ». Le PV de cette table ronde se situe sur le site du SPP Intégration sociale dont le lien est indiqué plus haut.

Inégalité : étude (UNIA) sur la participation des enfants, les emplois, problématique de la pauvreté des Rom, les populations Tziganes. Une étude a démontré les personnes discriminées sont les populations Rom (logement, emploi, ...). Elles font aussi objet de nombreux stéréotypes.

On a aussi constaté qu'aucun dossier de plainte concernant les populations Rom n'a été déposé chez UNIA.

Remarques et questions-réponses formulées après la présentation.

- Jean Peeters : Avez-vous parlé de l'adresse de référence ?
Réponse : Il s'agit d'un régime spécifique pour personne dans un logement mobile (avec personne physique ou morale de référence). Les CPAS ont refusé.
- Alexandre : pourtant, cela existe pour les gens du voyage et pour les bateliers.
- Patrick : il s'agit ici d'un bel exemple de bonnes pratiques européennes. Chez Caritas, une personne travaille sur cette thématique. Beaucoup de préjugés viennent d'un manque de connaissance de cette population.
- Isabelle Martijn : cet automne, nous allons développer une collaboration avec le SPF Justice. Il en résultera des recommandations.
- Bruno : Il y a 7 ou 8 ans, la Fondation Roi Baudouin s'était penchées sur le sort des enfants. Un grand panel avait été étudié et il en a résulté un rapport final.

Les Tziganes sont sédentarisés. Ils ne sont plus des « gens du voyage ». Une attention spécifique doit être apportée au logement et à la santé. Mais il manque aussi la sécurité administrative. Les populations ROM sont des citoyens européens mais ils ne peuvent pas rester plus de trois mois au même endroit. Ils n'ont pas d'existence légale et sont susceptible d'être expulsés. Le document publié est disponible au lien suivant : Rapport Rom – Fondation Roi Baudoin.

- Isabelle Martijn : La Commission européenne a démarré une consultation publique sur cette thématique. Fin 2018, les conclusions seront rendues publiques. Les résultats présentés sont un ensemble de discussions de femmes entre elles.
- Fabrizio : Concernant la scolarité des enfants ROM : Durant l'accueil hivernal organisé par le Fédéral pour 2017-2018, l'ASBL HOBO a pris en charge les enfants accueillis dans le centre. L'école est aussi un lieu d'ancrage pour les familles.
- UNIA peut être considéré comme point de contact entre les différentes associations qui travaillent souvent de manières déconnectée.
- Ce point sera discuté en aparté. Le représentant d'UNIA remet sa carte de visite.

3.5. Divers

- Patrick De Bucquois : Dans 1 h 30 aura lieu la rentrée de l'Université Saint Louis. Bea Cantillon, professeur de politique sociale à l'Université d'Anvers, y sera faite Docteur Honoris Causa. Jean Peeters : Au niveau de la Région bruxelloise, un travail est effectué dans le but d'empêcher les personnes d'arriver à la rue, et ce éviter le sans-abrisme.
- Ides Nicaise: Le 5 octobre au matin, à Schaerbeek, aura lieu une réunion des stakeholders pour le projet « réinvestir dans la politique sociale » afin de permettre de connaître ce projet, de comparer les avancées et particulièrement sur les thèmes de protection sociale et investissement social.
- Liliane Coccozza (UFAS) : les assistantes sociales se préoccupent de la pauvreté des étudiants. Le 22/10/2018 aura lieu le comité économique et social européen. Le but est d'arriver à une meilleure formation.
- Fabrizio : Christine Mahy a été faite Docteur honoris causa – par l'Université de Liège lors de la rentrée académique 2018-2019. Bea Cantillon est quant à elle faite Docteur Honoris Cause de l'Université Saint Louis.
- La prochaine réunion aura lieu le vendredi 7/12/2018 à 9 h 30.

Les points qui seront mis à l'ordre du jour :

- 1) Etude du SPF Sécurité sociale : Analyse annuelle de l'évolution de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique sur base des indicateurs européens ([Fr](#)) ([NL](#))
- 2) Agenda relatif au Semestre européen
- 3) Rapport Belspo – MEHOBEL ([FR](#)) ([NL](#))
- 4) Divers

Lien évaluation stratégie de Lisbonne (qui sera à recopier dans le texte en NL)

<http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/2/2010/NL/SEC-2010-114-F1-NL-MAIN-PART-1.PDF>